



Paris le **22 JUIN 2011**

**Direction générale
de l'enseignement
scolaire**

**Service
de l'instruction
publique et de l'action
pédagogique**

**Sous-direction des
lycées et de la
formation
professionnelle tout au
long de la vie**

**Bureau des lycées
d'enseignement
général et
technologique**

DGESCO A2-1
n° 2011-0129

Affaire suivie par
Danielle Carré-Alasta

Téléphone
01 55 55 39 83
Télécopie
01 55 55 22 73
Courriel
danielle.carre-alasta
@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Le ministre de l'éducation nationale, de la
jeunesse et de la vie associative

à

Monsieur le proviseur du lycée français Charles
de Gaulle de Conception

S/c de monsieur l'ambassadeur de France au
Chili

**Objet : ouverture d'un centre d'épreuves anticipées au lycée français de Conception
(session 2011 du baccalauréat).**

En accord avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, j'ai décidé de
donner une réponse favorable à votre demande d'ouverture d'un centre d'épreuves
anticipées du baccalauréat dans votre établissement.

Les candidats se déplaceront à Santiago comme les années précédentes, pour
passer les épreuves terminales du baccalauréat.

Pour le ministre et par délégation
Le directeur général de l'enseignement scolaire

Jean-Michel Blanquer

CPI : - Madame la directrice de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger
- Madame la rectrice de l'académie de Poitiers